46e Année - N° 3397. Le N° 0 25 c. PARAIT LE SAMEDI 8 Décembre 1934

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 13 francs.
Autres départements ..... 15 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron 117. C.-C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M.-P. ASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires, (la ligne) 1,50
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite de gré à gré.

ENCORE SISTERON

Nous avons publié dans le numéro du 10 Novembre de *Sisteron-Journal* un entrefilet assez long puisé dans *l'Illustré* de Lyon qui engageait d'une manière générale, les voitures automobiles à emprunter la route de Volonne pour se rendre dans le Dauphiné. Nous avons répondu comme il convenait à cet entrefilet. Depuis on nous dit qu'à la suite d'un incident survenu à un touriste dans un embarras de voitures à la Rue Droite d'autres articles auraient été publiés et qu'une polémique assez vive en serait résulté. Nous n'avons aucune connaissance de cette polémique, mais comme *Sisteron-Journal* a le droit lui aussi de prendre la parole, il se fait aujourd'hui l'écho d'un article assez méchant paru dans *l'Eclaireur Marocain* d'octobre dernier qui pour n'en être pas tout à fait d'actualité, n'en est pas moins intéressant puisqu'il nous dit ce que pensent de nous les touristes qui viennent ici.

Voici cet article :

LES BONS FRANÇAIS

Un membre de l'Automobile-Club Marocain vient de saisir le président de cet important groupement d'une réclamation relative à l'organisation de la circulation automobile dans la commune de Sisteron (Basses-Alpes).

Le fait assez inattendu ne surprendra pourtant que ceux qui n'ont jamais traversé cette petite ville incommode, inhospitalière et rétrograde. Des renseignements que nous possédons, il ressort, en effet, que Sisteron (qui s'est déjà vu retirer son tribunal et sa sous-préfecture) semble avoir pris à tâche de saboter son dernier élément de prospérité : sa position sur une route nationale fréquentée.

On aurait pu penser qu'un esprit avisé et la dureté des temps l'inciteraient à bien accueillir les touristes. Il n'en est rien, et pour donner à nos lecteurs une idée approximative des égards qui attendent l'étranger sur cette terre bien administrée, il nous suffira de rappeler l'aventure arrivée cet été à un voyageur de nos amis.

Arrêté dans la rue principale de la cité par un meeting de voitures (en stationnement irrégulier) qui lui barraient la voie, il dut descendre d'automobile, pénétrer dans un magasin et téléphoner à la gendarmerie pour qu'elle vienne lui faire ouvrir un passage....

Mais que l'étranger cependant ne s'avise pas de s'arrêter ! Il aurait tôt fait de recueillir un procès-verbal. Car, en cette cité bénie où les touristes ont toutes les faveurs, la municipalité leur défend, et à eux seuls, de s'arrêter, tandis que la population les empêche de circuler...

Qu'y faire ? Rien ! Le Gouvernement, le Conseil Général des Basses-Alpes, ont tenté d'obtenir de cette intelligente commune les modifications nécessaires. Mais Sisteron ne veut rien entendre, Sisteron se bouche les oreilles, Sisteron entreprend de s'opposer seule à toutes les tentatives faites par l'Etat français pour développer le tourisme dans les Alpes et dans la Haute Provence.

Et les lois sont telles en l'an soixante quatrième de la République, qu'une commune routinière et malveillante peut tenir en échec toutes les autorités et l'intérêt général...

Nous ne saurions préjuger de la forme que l'Automobile-Club Marocain, ni le Touring-Club de France, ni le Conseil supérieur du Tourisme, également au fait de la question, donneront à leurs interventions. Mais il nous appartient — et nous n'y manquerons ni maintenant, ni plus tard — de dire à tous nos lecteurs et à tous nos amis : « **Quand vous irez voyager en France, évitez de passer par Sisteron (Basses-Alpes) !** »

***

Nous nous élevons tout d'abord contre ces reproches immérités qui ne tendent rien moins qu'à nous porter un grave préjudice au point de vue moral comme au point de vue affaires, mais nous disons aussi que SI des tractations ont eu lieu, elles ont été pour le moins maladroites, car polémiquer avec les touristes qui sont les meilleurs propagandistes de notre bonne ou mauvaise renommée c'est s'engager dans une voie ingrate et c'est très regrettable de lire dans de grands journaux un article aussi méchant que celui-là.

Non, confrère du Maroc, Sisteron n'est pas une ville inhospitalière, notre caractère s'alliant avec un soleil toujours radieux nous rend au contraire affables et accueillants envers nos visiteurs qui tous se plaisent à nous dépeindre les beautés de nos régions avec le regret de les quitter trop tôt. Si notre petite ville a subit des décrets-lois l'irréparable outrage, elle n'en a pas moins conservé le sourire et la bonne humeur et c'est justement pour parer aux inconvénients financiers qui résultent de la suppression de ses principales administrations qu'elle se tourne vers le Tourisme et qu'elle néglige aucune occasion pour attirer vers elle les voyageurs. La preuve en est faite par les belles fêtes célébrées à l'occasion de l'inauguration de la Route Napoléon et des représentations théâtrales de plein air qui ont lieu deux fois l'an, à la belle saison, dans le cadre merveilleux d'un ancien château-fort.

Sisteron n'est pas non plus rétrograde, depuis quatre ans elle possède au point de vue de l'hygiène tout le confort moderne et chaque année des améliorations viennent l'embellir encore ; nos rues et places publiques sont propres et bien entretenues, des parcs pour autos sont maintenant indiqués par la lettre P pour éviter justement les embarras de voitures et des procès-verbaux à celles qui pourraient stationner dans la rue Droite qui est la seule rue traversée par le charroi et, si parfois des embarras se produisent en cet endroit c'est que des automobilistes qui ignorent encore les parcs de garage, s'arrêtent devant les maisons de commerce pour offrir leurs marchandises ; tous nous regrettons ces embouteillages qui sont cependant indépendants de notre bonne volonté parce que tous nous souffrons du manque de surveillance de cette artère étant entendu que notre brigade de gendarmerie qui en a la charge est réduite à sa plus simple expression et qu'elle ne peut à la fois assurer le service de la campagne et celui de la ville.

Quant aux rares procès-verbaux qui peuvent être dressés, nous ne croyons pas qu'ils soient maintenus, la police des rues étant une affaire de doigté dont nos gendarmes ne sont nullement dépourvus.

Nous espérons donc, confrère, que maintenant mieux instruit de nos petites misères vous ne nous garderez pas rancune d'un petit incident tout à fait benin et que revenant dans notre région, vous trouverez en notre ville bon accueil, tout le confort, par conséquent bon gîte, joints aux charmes que vous procureront les merveilleux sites des Alpes provençales.

P.-L.

La QUESTION du BLÉ

La commission dont le Conseil Général des Basses-Alpes dans sa session d'octobre avait décidé la constitution pour rédiger le cahier de doléances des producteurs de blé à soumettre aux Pouvoirs Publics s'est réunie à Digne le 1er Décembre sous la présidence de M. Maurel Jean, propriétaire-agriculteur, conseiller général.

Etaient présents les délégués du Conseil Général, ceux de l'Office Agricole et de la Chambre d'Agriculture et ceux de très nombreuses associations agricoles, syndicats et coopératives venus de toutes les régions du département.

Après un long échange de vues et des interventions particulièrement documentées la motion ci-après a été votée à l'unanimité :

Les délégués du Conseil Général de la Chambre d'Agriculture, de l'Office Agricole et des Associations agricoles des Basses-Alpes réunis à Digne le 1er décembre, sous la présidence de M. Maurel Jean, propriétaire-agriculteur, conseiller général, ont voté à l'unanimité la motion suivante :

« Ils affirment à nouveau, la nécessité urgente d'apporter un remède efficace à la situation angoissante que crée pour le producteur, le régime actuel du marché du blé.

« En attendant qu'une organisation générale mûrement étudiée par les mandataires qualifiés des divers intéressés permette de mettre définitivement un terme aux abus de tout ordre dont les producteurs sont victimes (prix fictifs, dénaturation, admission temporaire, etc..) et d'assurer à ceux-ci la légitime rénumération de leur travail :

« Ils demandent immédiatement : que par tous les moyens, l'Etat assure l'écoulement des blés reportés ou simplement déclarés de la récolte 1933.

« Que le prix en soit payé au taux légal, le financement étant obtenu par un accord entre l'Etat et la Banque de France et le découvert de l'opération, compensé par la taxe actuelle de 3 francs et s'il y a lieu par une majoration de cette taxe imposée aux récoltes excédant 100 quintaux.

« Que la récolte 1934 fasse l'objet d'une déclaration obligatoire.

« Que les transports de blé d'un département à l'autre, ne puissent avoir lieu que sur titre de circulation à l'adresse du Préfet du département destinataire, lequel n'autorisera l'entrée de ce blé que *dans la limite des besoins de son département* et sous la déclaration exacte du prix payé aux producteurs du département d'origine, toute fausse déclaration donnant ouverture à des peines rigoureuses.

« Et ils s'élèvent avec la dernière énergie contre cette idée qu'un retour à la liberté du marché, pourrait être le prétexte à une déflation des prix, en ce qui concerne le blé comme toutes les autres productions agricoles, la déflation est faite ; et sur la seule base de la récolte 1934, avec une répression impitoyable de toute entrée frauduleuse, le cours du blé doit s'établir au moins à parité du cours légal actuel à peine suffisant pour permettre au producteur de vire !

Toute chute des cours serait le signe manifeste que la fraude continue et engagerait lourdement la responsabilité des Pouvoirs Publics.

« Ils estiment qu'une partie des exédants, devrait être constituée en stock de sécurité renouvelable, pour éviter en cas de récolte déficitaire, l'obligation d'avoir recours à la production étrangère.

Lettre ouverte

A MON AMI

Titin BRISEMOTTE

Marseille, le 4 Décembre 1934

Mon cher Titin,

Je te fais savoir tout de suite que j'ai eu le plaisir de me trouver dimanche dernier comme transporté dans nos Alpes. La Société Amicale « Les enfants des Basses-Alpes » fêtait, comme tous les ans, le lièvre et la grive alpestres, il est vrai qu'on fêtait ces pauvres diables à la façon de l'autre, qui dévorait ses propres enfants pour leur épargner les peines de la vie ; mais on les fêtait tout de même. J'estime d'ailleurs que c'est la meilleure façon de prouver qu'on aime, car on ne mange volontiers que ceux qu'on aime bien. Si c'est un crime, je l'ai commis, dimanche, en compagnie de gentils « miè gavouots » des deux sexes qui dévorèrent ces pauvres bestioles avec des yeux amoureux et des mines pleines de satisfactions assouvies. Il faut te dire que l'air était embaumé de toutes les odeurs de thym, de lavande, de genièvre de nos montagnes dont s'était formée la chair de ces animaux succulents !

Rien que celà, c'est une raison pour faire partie de cette Société, composée de bons garçons qui, venus de nos Alpes à des âges divers ont cependant conservé, dans la grande ville, les qualités de labeur, d'honnêteté foncière et de bonne camaraderie pleine de simplicité qui constituent le patrimoine moral que nous ont légué nos aïeux.

Les honneurs étaient pour Sisteron, la présidence d'honneur de ce diner de famille avait été donné à Mme Imbert, doyenne de la Société, dont les 80 ans n'ont détruit ni l'appétit, ni la bonne humeur, et à côté du président Armand et du docteur Morenon qui sont de Riez, elle faisait bonne figure.

Si tu as des amis à Marseille, mon cher Titin, envoie les « Aux Enfants des Basses-Alpes », il y seront avec des braves gens et ne s'ennuieront pas. On y danse, on y chante, on y excursionne. Le siège pour la correspondance est : Bar du Globe, Bd Dugommier, 37.

Maintenant, si tu veux, laissons les choses sérieuses pour parler un peu des évènements politiques, je sais que çà t'intéresse un peu.

D'abord l'affaire Bony, dont je t'ai parlé la semaine dernière. Le malheureux inspecteur qui avait été proclamé par son admirateur Chéron, il y a quelques mois, le plus grand policier de France, vient d'être arrêté à son tour et mis au cachot après avoir vu son procès contre le journal « *Gringoire* » échouer lamentablement. Il est accusé de corruption de fonctionnaire et sous le coup d'une accusation de chantage de la part de Mlle Cotillon, au nom prédestiné. Méfie toi toujours du cotillon, Titin, c'est rare qu'il n'y ait pas quelque chose de dangereux caché dessous. Ce qui a du le dégouter le plus, ce pauvre garçon, c'est que les grands hommes qui le traitaient en ami, il n'y a pas longtemps encore, les Chéron, Chautemps et autres politiques fort influents, l'ont laissé tomber comme une vieille chaussette. Il n'y a que notre député Sabiani qui est venu, mais qu'est-ce qu'il lui a passé ! Il a vengé son Carbone ! Comme quoi avant de faire des blagues pour plaire aux « politiques » il faut réfléchir à deux fois et compter sur eux en cas d'insuccès, comme sur une planche pourrie.

C'est la crise de moralité qui continue à montrer ses effets, si l'abcès pouvait se vider à fond, mais j'ai pas confiance, Titin.

A la Chambre, les budgets succèdent aux budgets avec une grande rapidité, la crainte de la dissolution a imposé une sagesse à nos bouillants démolisseurs. Dans chaque budget il y aurait des remarques à faire, mais mon papier ne suffirait pas.

Pour les Affaires Etrangères, M. P. Laval a, dans un discours assez copieux répondu à toutes les soi-disant révélations, faites par divers journaux en même temps qu'il répondait au dialogue, qui était plutôt un monologue : Hitler-Goy. De toutes les explications de notre ministre, il résulte que la France est prête à écouter toutes les suggestions honnêtes, les propositions concrètes et raisonnables, à presser toutes les mains loyalement tendues, prête à signer tous les contrats d'assistance mutuelle, de non agression, sans pour celà rien renier des amitiés qui aux heures sombres de la guerre lui ont aidé à bouter hors l'ennemi qui nous avait envahis et massacrés.

Je suis d'avis, moi aussi, mon cher Titin, qu'on fasse tout pour éviter une nouvelle guerre, même si on doit faire quelques petits sacrifices en oubliant des rancunes plus que justifiées ; mais, avant de s'engager à quoi que ce soit avec les boches, il faut leur demander des garanties certaines, il ne faut pas se contenter de paroles et même de signatures sur un papier quelconque, nous savons ce que valent, pour ces gens-là les paroles d'honneur et même les signatures. Il faut qu'avant d'accepter leurs propositions, toutes les nations honnêtes prennent l'engagement de tomber avec ensemble et sans hésiter, sur le félon qui renierait à nouveau sa parole et ses engagements, si non, il n'y aura pas de sécurité possible. Ils n'ont pas encore récupéré la Sarre qu'ils parlent déjà de leurs anciennes colonies et après çà, si nous les laissons continuer, l'Alsace-Lorraine ne tarderait pas à suivre, on ne sait pas alors, où s'arrêterait l'appétit de ces goinfres. Nous assisterions à ce résultat paradoxal que : Nous ayant attaqués et ayant perdu la guerre, ils seraient finalement les seuls à avoir profité... de leur crime.

D'après les journaux d'hier, Hitler aurait encore fait exécuter, ces jours-ci, 7 ou 8 de ses amis devenus gênants. Cet homme tue trop bien, méfions-nous !

Dans la discussion du budget de l'Intérieur, les fonds secrets ont fait l'objet de la controverse habituelle, les S. F. I. O. et les Communistes en sont toujours les plus ardents ennemis et c'est pourquoi leurs discours ont tendu à démontrer que les derniers n'avaient servi qu'à alimenter les journaux de chantage et ceux d'informations tendancieuses tels que

© VILLE DE SISTERON

le « *Bec et Ongles* » de Darius et la « *Volonté* » de Dubarry, tous deux châtelains de la santé.

Les fonds secrets ne s'en portent pas plus mal et continueront leur petit bonhomme de chemin. Des fonds dont on ne peut avouer l'emploi, moi, Titin, je dis que c'est immoral.

Les budgets du Commerce et de l'Industrie, du Travail, ont donné lieu à de nombreuses critiques et remarques dont quelques unes justifiées ou judicieuses. Je n'ai pas le temps de t'en parler aujourd'hui. Mais comme la question économique est fort importante je veux t'en dire quelques mots, et je ne crois devoir mieux dire qu'en te citant quelques unes des paroles prononcées par M. Flandin, le Grand Flandin, au banquet des groupements commerciaux.

Pour répondre aux préoccupations du monde du travail, il dit : « Toute politique économique, qui prétendrait restaurer, dans ce pays, la prospérité sur la misère des travailleurs serait un défi ! »

Il est évident qu'on ne peut continuer à diminuer les salaires, sans faire toute la pression nécessaire pour que les prix à la consommation diminuent et pour celà sans diminuer les impôts qui partout sont très lourds mais qui dans certains grands centres comme Marseille sont abusifs. Comme dit M. Flandin, « le prix n'est rien ; l'échange seul importe ».

Il faut que chacun puisse continuer à échanger les fruits de son travail personnel à valeur sensiblement égale, contre tous ce qui est nécessaire à son existence.

Mais pour celà, il faut que si la Liberté de produire doit être abolie, parce que le machinisme intensif produit plus qu'il n'est besoin, il faut que le machinisme lui-même soit règlementé, si non, chaque machine nouvelle diminuant la main d'œuvre utilisable ; l'Etat en viendra a être obligé, par humanité, de créer un noueau ministère, à côté de celui du Travail : le ministère du chômage.

Ce jour-là, mon bon Titin, je ferai valoir toutes les « influenza » que je possède, pour devenir fonctionnaire en chômage !

L. SIGNORET.

Epicerie de la Mairie

Paul JANSSON

Rue Paul Arène — SISTERON

Aujourd'hui SAMEDI, DIMANCHE et LUNDI, Jour de Foire

VENTE RECLAME

CAFE IMPERATOR Supérieur le paquet de 250 gr. 5 fr. 20

CAFE IMPERATOR Extra le paquet de 250 gr. 5 fr. 70

A tout acheteur de 500 grammes de CAFE IMPERATOR, il sera remis 1 kilog. de Sucre pour 3 fr. 40

SAVON L'AMANDE, 72 °/° d'huile le morceau de 900 gr. 1 fr. 75

SAVON L'EPI 72 °/° le morceau de 900 gr. 1 fr. 55

HARICOTS BLANCS cuisinés, Qualité Supérieure
la boite de 1/2 kilog. 1 fr. 85
la boite de 1 kilog. 3 fr. 25

CHOCOLAT garanti pur cacao et sucre, le kilog. 7 fr. 20
la tablette de 125 gr. 0 fr. 95

RIZ CAROLINE en Sac-Mouchoir de 1 kilog., le Sac 2 fr. 15

POUR LES ETRENNES

Joignez l'Utile à l'Agréable

offrez un VELO

CHEZ.....

Paul ALBERT

Agent PEUGEOT et RAVAT

Grand Choix de VELOS

Garçonnet, Fillette, Homme et Dame

— *Des PRIX et de la QUALITE* —

CE QU'ON DIT

ON DIT QUE, surpris dans le massif de Montuery par la tempête du mois dernier, un pasteur américain, en villégiature dans notre ville s'efforçait en vain de retrouver la direction de la rue Saunerie où il avait élu domicile.

ON DIT QUE, à force d'errer à travers les taillis épineux et les sentiers escarpés, il finit par aborder la route de Salignac en face du promontoire au pied duquel la « machine fixe » abrite ses murailles frileuses.

ON DIT QUE, trempé jusqu'aux os et recru de fatigue, il désespérait d'atteindre, par cette nuit lugubre, le pont de la Baume, lorsqu'il aperçut, à travers les peupliers de la Durance, un jet de lumière qui lui remit le cœur en place.

ON DIT QUE, sûr de trouver un refuge, il s'achemina vivement vers la maison en contre-bas de la route d'où émanait cette lumière, et dont la porte, à son approche, tourna d'elle-même sur ses gonds comme pour lui souhaiter la bienvenue.

ON DIT QUE, accueilli par un essaim de souriantes jeunes filles, dont chacune portait le prénom hébraïque de Rebecca, Sarah, Josabeth, il s'empressa, pour contenter leur cordiale curiosité, de leur révéler ses titres et qualités ainsi que le motif de sa présence en ces lieux.

ON DIT QUE, conduit dans une chambre où régnait le chauffage central, il fut, en un clin d'œil, débarrassé de ses vêtements incommodes et précipité, quasi nu, dans un lit profond et doux où il ne tarda pas à sombrer dans un sommeil réparateur.

ON DIT QUE, pour la première fois depuis sa sortie de la Faculté de théologie de Washington, il fut assailli par un rêve libertin au cours duquel il luttait contre les tentations de la chair avec la mollesse d'un athlète qui souhaiterait la défaite.

ON DIT QUE, au dernier acte de ce rêve singulier, il lui sembla voir la jeune Rébecca, parée des roses de l'ingénuité, se glisser dans son lit comme une couleuvre et l'inciter tendrement au pêché qui barre à tant de nobles âmes l'entrée du Paradis.

ON DIT QUE, réveillé par l'émotion, il médita sur le sens de ce rêve jusqu'au moment où la jeune Rébecca, en chair et en os, vint l'aviser que la position du soleil à l'horizon annonçait le prochain passage de l'autobus de Volonne.

ON DIT QUE, en prenant congé de ses hôtesses, le pasteur, d'ordinaire peu géné pour formuler sa pensée était si peu maître de lui que, pour traduire sa reconnaissance, il n'eut que la force de leur rappeler que, au jour du jugement dernier, il sera beaucoup pardonné à ceux et à celles qui auront beaucoup aimé.

A. B.

LES ETABLISSEMENTS

Fiastre & Scala

Radio - Electriciens

6, Rue de Provence — SISTERON
Téléphone 101 et 3.

Pour mieux vous servir

viennent d'organiser une Station service de dépanage de postes T. S. F. où vous avez intérêt à vous adresser, où vous trouverez avec le meilleur accueil, des techniciens spécialisés, du matériel du plus grand constructeur du Monde

PHILIPS

Renseignements et devis gratuits pour pose Filtre anti-parasites.

à louer, de suite

LOGEMENT, rez-de-chaussée, comprenant 2 grandes pièces, eau, électricité, cabinet, réduit et écurie.

S'adresser chez M. Signoret, à la Coste ou au Bureau du Journal.

Chronique Sportive

SISTERON-VELO

Demain, sur le terrain de la 2e maisonnette, grand match de football entre les équipes premières de Saint-Auban et du Sisteron-Vélo.

Coup d'envoi à 14 heures précises.

AERO-CLUB BAS-ALPIN

Dimanche dernier s'effectuait le voyage aérien Saint-Auban-Marignane qui avait été organisé par l'Aéro-Club Bas-Alpin.

Douze avions du Club Provençal de Tourisme aérien venaient « cueillir » sur l'aérodrome de Saint-Auban les Touristes Bas-Alpins parmi lesquels nous notons : M. le Docteur Jouve, président du Club, Mesdames Grabinska, Buès, Debernardy, MM. Grabinski, directeur des Usines de Saint-Auban, Docteur Guigues, Docteur Tron, Maxime Buès, Blanc, Crochard, Hugounenq, Queyrel, Docteur Debernardy, de Sainte-Tulle, et le sympathique hôtelier de Saint-Auban, M. Villiard.

Le voyage aérien Saint-Auban-Marignane fut un enchantement pour tous les touristes et à l'atterrissage, l'affectueuse sympathie née dans l'air entre pilotes et passagers ne manifestait déjà, mais elle fut plus expansive encore au cours du succulent déjeuner, servi au Buffet de l'Aéroport et auquel le Club Provençal de Tourisme Aérien avait fort aimablement convié ses visiteurs.

Monsieur le Dr Glaise Rambal, président du Club Provençal de Tourisme Aérien, véritable apôtre de de l'expension aérienne, a dû ainsi d'ailleurs que ses dévoués collaborateurs, éprouver une profonde satisfaction morale devant cette immense tablée de convives des deux Clubs qui communiaient avec lui dans sa foi ardente dans le Tourisme Aérien.

Le déjeuner fut des plus gais et pendant qu'on disposait les coupes une jeune pilote Mademoiselle Vivié élève de M. David, moniteur, s'offrit spontanément à donner la « Confirmation » de l'air à un membre du Club Bas-Alpin. Son voisin de table M. Crochard accepta tout de suite et tandis qu'on emplissait les coupes, ce fut l'envol gracieux de l'aviatrice emmenant son passager pour un grand tour de piste.

Malheureusement les heures passent vite en si aimable et affectueuse compagnie, après les toasts, ce fut la séparation.

A 17 heures, un car de la Maison Isnard, de Digne, ramenait par la route les « Touristes de l'air ». Ce fut l'occasion pour chacun de constater l'avantage et l'agrément du voyage en avion comparé à celui en automobile. Il fallut 3 heures pour accomplir le trajet effectué le matin même en 30 à 40 minutes.

A la dislocation à St-Auban, c'était parmi les voyageurs revenus, un concert de louanges pour le Club Provençal de Tourisme Aérien, son actif et aimable président, ses pilotes si pleins de bonne et affectueuse camaraderie et leurs fort aimables compagnes, qui avaient si largement contribué à établir cette atmosphère de gaité et de joviale sympathie.

Les organisateurs de ce premier voyage aérien, prélude de la liaison Basses-Alpes-Marseille par la voie des airs, constatent son plein succès matériel et moral et vérifient une fois encore que seule la pratique du vol fait aimer l'aviation, aussi se proposent-ils d'organiser bientôt, d'autres sorties.

Plus d'inconvénient à démarrer vite par des temps froids avec

Spido NIVA

l'huile de sécurité pour l'hiver

à vendre

CAUSE DEPART, Salle à manger complète en noyer massif clair, satiné, ciré, style Henri II, état de neuf, prix très réduit.

S'adresser au Bureau du Journal.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Nos Enfants. — Dans la salle du Ciné Scout, les jeunes filles du patronnage Sainte-Germaine ont au cours de la semaine, donné trois représentations théâtrales faisant chaque fois salle comble. Elles se sont faites admirer et applaudir autant pour leur cachet artistique que pour le choix moral et instructif de leur programme car il y avait des leçons à prendre aussi pour les grands.

Qu'elles en soient remerciées ainsi que leurs dévoués directeurs et directrices.

AUTOMOBILISTES ! !

Pour changer vos glaces et faire toutes réparation de Carrosserie,

adressez-vous à la

Carrosserie Grasset & Mevolhon

Cours Melchior-Donnet, SISTERON

Glaces Saint-Gobin, livrées de suite

Sécurit et Néotriplex, 15 jours env.

Arbre de Noël de l'Ecole Maternelle

Première liste de Souscription :

Mme et M. Rouvier, directeur de l'Ecole de Garçons, 10 frs ; Brunet Clément, alimentation, 5 ; Mme Arnaud, Institutrice, 10 ; Mme Entressangle, Institutrice, 5 ; M. Fauque, Instituteur, 10 ; M. Achard, Instituteur, 10 ; Lulu et Odette Arnaud, 10 ; Peloux, Boucherie, 10 ; Beaume Bazar, 30 ; Mme Marcien, la Coste, 5 ; Cabanès, entrepreneur, 5 ; Mireille et G. Badet, 7 ; Bernard, droguiste, 10 ; Reymond, teinturerie, 10 ; Mlles Meggy, épicerie, 5 ; Plauchu, P. T. T., 10 ; Mme Gaonna, 10 ; Mme Valivero Marie, 10 ; Mme Richaud, rue de l'Evêché, 10 ; Mme Charon, 5 ; Mme Pénalva, 4 ; Mme Bardonnenche, Institutrice, 10 ; Mme Daumas, Institutrice, 10.

Chaleureux remerciements aux nombreux donateurs. La souscription reste ouverte à l'Ecole Maternelle.

T. S. F.

les plus grandes marques :

DUCRETET — PHILIPS —o— —o— SONORA — MALONY —

chez :

AUTOS-SPORTS

Ch. FERAUD — SISTERON

Réparations de toutes marques.

FOIRE. — Lundi prochain se tiendra dans notre ville la dernière foire de l'année.

Espérons en la clémence du temps.

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

CHIRURGIEN-DENTISTE

Cabinet ouvert tous les jours

13, Rue de Provence — SISTERON

Croix Rouge Française. — Pour les consultations de nourrissons, le Comité de Sisteron occupe le rôle d'intermédiaire entre le service départemental de la protection des enfants du 1er âge et les mères ou nourrices, bénéficiaires ou non des lois sur les assurances sociales, de l'assistance aux femmes en couches, des primes d'allaitement.

L'UNION

est vraiment le

chocolat des connaisseurs

On le trouve dans toutes les

bonnes maisons

Nos Compatriotes. — A son retour d'Italie où il fut en mission, notre ami et collaborateur Emile Roux-Parassac adressait au Ministre des Affaires Etrangères, un rapport très documenté sur l'inexistence de la propagande française en Italie.

Ce rapport fut transmis au Ministre des Travaux Publics. Les deux Ministères l'ont pris en sérieux examen.

En effet, M. le Ministre des Travaux Publics, avec félicitations et remerciements, avisait notre compatriote qu'on envisageait de créer à Rome, un Office du tourisme français comme suite à ses justes observations et critiques.

Nous ajoutons nos compliments à cette nouvelle excellente œuvre de notre dévoué Alpin.

Succès Littéraire. — Nous sommes heureux de féliciter notre excellent confrère et collaborateur Joé Holzner, dont nos lecteurs lisent dans *Sisteron-Journal* ces judicieux articles, qui vient de recevoir le prix littéraire de l'Ordre U.M.H. de Genève, pour un ensemble d'articles parus il y a deux ans sur le rapprochement franco-italien.

Le même ordre lui a décerné en date du 1er Septembre 1934, la rosette de l'O.U.M.H.

Eaux et Forêts. — M. Partior R. L., garde général des eaux et forêts, membre de la commission de chasse et de pêche de Paris, est nommé d'office et dans l'intérêt du service, membre de la commission des aménagements des Basses-Alpes à Sisteron.

Nécrologie. — Nous avons appris avec beaucoup de peine le deuil cruel qui vient de frapper notre confrère M. Gabriel Astoin, imprimeur, directeur du *Journal de Barcelonnette* en la personne de son épouse, Mme Marguerite Astoin.

A Barcelonnette, où elle était très appréciée, Mme Marguerite Astoin emporte avec elle l'estime et la sympathie de tous ceux qui l'ont connue.

Nous prépsentons à sa famille et à notre confrère M. Gabriel Astoin, nos plus vifs sentiments de condoléances.

Etat - Civil

du 1er au 7 décembre

NAISSANCES
PUBLICATION DE MARIAGES
MARIAGES
DÉCÉS

Néant.

Liaison GAP - AVIGNON par PEYRUIS

La Compagnie des Transports Citroën des Alpes informe sa clientèle qu'elle assure sur la ligne GAP-MARSEILLE la correspondance avec la ligne DIGNE-AVIGNON (Entreprise CHRISTINE) suivant l'horaire ci-dessous :

C. T. C. A.

	Aller :	*Retour :*
GAP	6 h. 00	20 h. 15
PEYRUIS	7 h. 45	18 h. 30
MARSEILLE	10 h. 15	16 h. 00

Entreprise CHRISTINE

	Aller :	*Retour :*
DIGNE	7 h. 30	19 h. 15
PEYRUIS	8 h. 00	18 h. 30
AVIGNON	11 h. 30	15 h. 15

Horaires d'hiver en vigueur du 1er Décembre 1934 au 1er Avril 1935.

Mystères

L'énigme nous enveloppe de toutes parts. Jamais le mystère, sous tous ses aspects, n'a, plus qu'aujourd'hui, accaparé tous les esprits. Le numéro de Noël des *Lectures pour Tous*, intitulé justement *Mystères !* né dans cette atmosphère, plein de faits curieux, d'histoires étonnantes, paraîtra sans doute à nos lecteurs attrayant et actuel. Le roman de ce numéro a pour titre : *Faust 1934*, par le romancier Masqué.

© VILLE DE SISTERON

CASINO-CINEMA

AUJOURD'HUI en soirée
DEMAIN, matinée et soirée

ACTUALITES PARAMOUNT
LE CHAMPAGNE, documentaire
INVITE MONSIEUR A DINER
comédie-comique avec Alice Tissot
BETTY dans la STRATOSPHERE
dessins animés

TOPAZE

Ce film au titre magique est l'un des plus parfaits qu'ai produit le cinéma parlant.

TOPAZE, une œuvre dont la renommée est mondiale. Un film dont le succès égalera celui de MARIUS.

La semaine prochaine :
— JE SUIS UN EVADE —

VARIETES-CINEMA

AUJOURD'HUI
DEMAIN, matinée et soirée

ACTUALITES - PATHE-JOURNAL

MARIONS SOLANGE, comédie avec Colette Darfeuil et Le Gallo

2me époque des « Misérables » :

Prêts

rapides avec ou sans garantie hypothécaires à partir de 5.000 frs. et depuis 4 0 0. Avances sur récoltes. Aide pour s'établir ou prendre gérance. Etude et réponse gratuite, CAISSE CENTRALE, 56, Rue Lafayette à PARIS.

AVIS
de vente

Première Insertion

Suivant acte sous seing privé du premier Décembre mil neuf cent trente quatre, enregistré le premier Décembre mil neuf cent trente quatre, Folio 99, N° 36, les époux François KELLER, Madame KELLER, autorisée de son mari, demeurant ensemble à SISTERON (Basses-Alpes) et Monsieur Jean BALLARIO et son épouse, née Andrée BRAILLY, autorisée par son mari, domiciliés à VENCE (Alpes Maritimes) ont vendu à Monsieur Hyacinthe FERRANDINI, liquoriste, demeurant à SISTERON, 15, Rue de Provence, un

Fonds de Commerce

connu sous le nom de

Café de France

15, rue de Provence à SISTERON (Basses-Alpes).

Les oppositions devront être faite à peine de forclusion dans les dix jours de la deuxième insertion, au domicile élu de l'acheteur, CAFE DE FRANCE, 15, Rue de Provence à SISTERON (Basses-Alpes)

***

Avis de cessation de gérance

Monsieur et Madame ALBOUY et Madame Veuve QUEIROLO, ont cessé la gérance verbale du

« CAFE DE FRANCE »

le vingt Novembre mil neuf cent trente quatre qui leur avait été consentie par les époux KELLER et BALLARIO.

Vous ne trouverez nulle part ailleurs un sommaire comparable à celui du N° 1er déc. 1934

Tous les records dans tous les domaines : chez les hommes, chez les animaux, dans la science, dans la marine, dans l'aviation, dans la radio, dans les sports de force, dans la moto, et jusque dans le crime. Cet immense effort de documentation est unique en son genre. Sept mille lignes de texte passionnant, cent photos.

Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON
P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.20

Sisteron, station :
Café du Commerce, Télép. 61.

Bureau à Digne : *Café des Sports, Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86.

HORAIRE

Matin

1r *service*		*service*	
Sisteron	7 h.	Digne	9 h.
Digne	8 h.	Sisteron	10 h.

Soir

3e *service*		4e *service*	
Sisteron	13 h.	Digne	17 h. 10
Digne	14 h.	Sisteron	18 h. 15

Prix des places : Sisteron-Digne, 8 frs.

Ce fameux violoniste, vous ne l'entendrez qu'à **MOITIÉ**

...avec un poste qui rendra méconnaissables les prouesses de l'illustre archet...
Vous ne perdrez rien de son jeu - même les pianissimi les plus délicats, - avec le Philips 638, Le 638 ! - Tous les perfectionnements de la Super-Inductance : pur comme sait l'être un Philips, il vous apporte la joie radiophonique à 100 %.

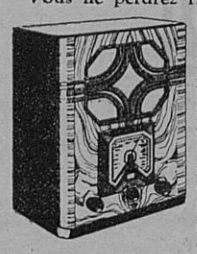

PRIX IMPOSÉ **1.875** FRS

PHILIPS 638
A SUPER-INDUCTANCE
Demandez-nous de l'écouter chez vous

C. FIASTRE et M. SCALA
Distributeurs Officiels « PHILIPS »
6, Rue de Provence, SISTERON
Téléphone 3 et 101.

BANQUE des ALPES

Ancienne Banque Chabrand & Caillat
Capital : 6 Millions entièrement versés

Siège Social à GAP : 12, Rue Carnot
TÉLÉPHONE : 0.15 ET 1.97

AGENCES
SISTERON
BRIANÇON
EMBRUN
LARAGNE
SEYNE-LES-ALPES
SAINT-BONNET
VEYNES

Toutes opérations de BANQUE et de TITRES
CHANGE
LOCATION de COFFRES-FORTS
au siège et dans les Agences

COMMERÇANTS !
NEGOCIANTS !
INDUSTRIELS !

POUR COMBATTRE LA CRISE...
FAITE DE LA PUBLICITE DANS
Sisteron - Journal
Consultez-nous ! !

GRANDS RESEAUX
DE CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Des excursions à bon compte toute l'année

Les cartes d'excursions à prix réduits ont facilité cet été vos randonnées à travers les belles régions de tourisme de la France.

Pour être agréable à leur clientèle les Grands Réseaux viennent de décider que toutes leurs gares délivreraient désormais, pendant toute l'année, des cartes d'excursions à prix réduits pour les régions suivantes : Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Cévennes, Charente-Inférieure, Côte d'Azur, Dauphiné, Jura, Languedoc, Morvan, Provence, Pyrénées, Savoie.

Utilisez les cartes d'excursions ! C'est le moyen le plus simple, le plus pratique et le plus économique de faire de beaux voyages.

Les agences et gares des Grands Réseaux se tiennent à votre disposition pour vous renseigner.

L'ALMANACH VERMOT EST PARU

Son Concours *à la portée de tous :* **85.000 frs de prix**

En vente à la Librairie LIEUTIER

CREDIT LYONNAIS

Capital et Réserves 1 milliard 208 millions
1475 Sièges en France et à l'Etranger
Agence de DIGNE, 28, Bd Gassendi
Téléphone N° 37

Bureaux rattachés
SISTERON, télép. 113, ouvert le mercredi, samedi et jours de foire.
Aux MEES, ouvert le Jeudi.
BARREME — CASTELLANE — SEYNE

Toutes opérations de banque et de titres. Location de compartiment de coffre-forts

EN PLUS DE LA **7**
A "TRACTION AVANT"
DONT LE SUCCÈS GRANDIT SANS ARRÊT
30.000 voitures
LIVRÉES EN 6 MOIS

LES **USINES**
CITROËN
LIVRENT DÈS MAINTENANT
LA **11**
"TRACTION AVANT"
VOITURE DE FAMILLE SPACIEUSE
3 A 9 PLACES FACE A LA ROUTE
ÉCONOMIQUE : 11 LITRES AUX 100 KM.
RAPIDE : 110 KILOMÈTRES A L'HEURE
MAXIMUM DE SÉCURITÉ PAR LES
CARROSSERIES "TOUT-ACIER"
MONOCOQUE SANS CHASSIS

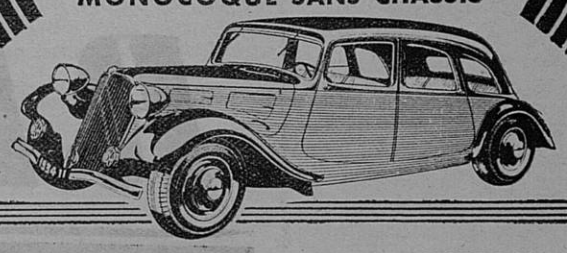

Garage AILHAUD & Cie — SISTERON
Garage CHARMASSON S. A. — GAP

en vente à la Librairie LIEUTIER.

Le brouillard

Plus que le froid, le brouillard est pour les asthmatiques et les catarrheux une cause d'accès douloureux et prolongés. On prévient ces crises en faisant usage de la Poudre Louis Legras. Ce remède merveilleux, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, calme instantanément et guérit progressivement l'asthme, l'oppression, l'essoufflement, le catarrhe et la toux des bronchites chroniques.

Une boîte est expédiée contre mandat de 5 frs 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1 Boulevard Henri IV, à Paris.

Sisteron — Imprimerie P. Lieutier.
L'Imprimeur-Gérant : P. LIEUTIER

Maladies de la Femme

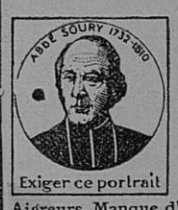

Exiger ce portrait

LA MÉTRITE

Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de Coliques, Maux de reins, Douleurs dans le bas-ventre ; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, Idées noires, doit craindre la Métrite.

Pour guérir la Métrite et les maladies qui l'accompagnent, la Femme fera usage de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Le remède est infaillible à condition d'être employé tout le temps nécessaire.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY guérit la Métrite, parce qu'elle est composée de plantes spéciales ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers pour prévenir et guérir : Tumeurs, Fibromes, mauvaises Suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie ; contre les accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIÉNITINE DES DAMES.

La Boîte 6 fr. 75

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } **10 fr. 60**

Bien exiger la véritable
JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

Aucun autre produit ne peut la remplacer

© VILLE DE SISTERON

Etablissements Françis JOURDAN

GARAGE MODERNE

Avenue de la Gare — SISTERON

Atelier de Réparations
mécanique et électrique
Travaux de
Mise au Point
Rectification

Atelier
outillage perfectionné
Prix Modérés
Toutes Réparations
Stock pneumatiques
Batterie-Accumulateur

Reprise en compte
de toutes voitures
Ventes à credit
— Echange —
Toutes les voitures
d'occasion disponibles
de suite.

RENAULT

Les Modèles 1935 sont incomparables

l'automobile de France

SISTERON — Téléph. 18. Maxime BUES, concessionnaire régional.

L'Imprimeur-Gérant,

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON